

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous l'avons dit clairement hier soir que notre but, ce que nous visons, c'est la création d'emplois. Nous avons, comme je l'ai mentionné, je pense que c'est dans le discours d'hier soir, le nouveau gouvernement a créé environ 600,000 nouveaux emplois depuis l'assermentation de ce gouvernement. C'est plus que tous les pays de l'Europe de l'Ouest combinés, et nonobstant cela, ce dossier impressionnant dans le domaine de la création d'emplois, nous disons ceci: Ce n'est pas assez, nous voulons en créer davantage, et nous allons choisir l'instrument du commerce international pour le faire.

● (1440)

[Traduction]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au premier ministre. L'industrie canadienne des bardeaux a cessé d'exister le jour où les pourparlers sur le libre-échange ont commencé. Bon nombre de travailleurs de l'industrie forestière ont cependant noté ce que le premier ministre a dit hier soir. Quels avantages au juste seront accordés à l'industrie forestière par rapport à ceux que procure le Pacte de l'automobile, puisque le premier ministre lui-même a fait cette comparaison hier soir?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, ce que le premier ministre a bien précisé hier soir et ce que nous avons déjà dit à maintes reprises, c'est que nous avons déjà un instrument de libre-échange qui favorise les travailleurs automobiles, surtout dans le centre du Canada. J'ignore pourquoi le NPD refuse des avantages équivalents, découlant d'une libéralisation du commerce . . .

M. Broadbent: C'est ce que nous avons demandé, crétin!

M. Clark (Yellowhead): . . . aux travailleurs de la Colombie-Britannique et du reste du pays. J'ignore pourquoi les néodémocrates ne peuvent pas songer à l'ensemble du pays, comme le fait le gouvernement.

LES AVANTAGES ÉVENTUELS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et non à l'ancien premier ministre. Elle est très simple. Je veux savoir quels avantages le premier ministre veut donner aux travailleurs de l'industrie forestière puisqu'il a comparé le Pacte de l'automobile et le libre-échange à la situation dans l'industrie forestière. Le premier ministre vient de le dire. Quels avantages veut-il accorder à l'industrie forestière?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, l'un des avantages que l'industrie forestière pourrait obtenir si ces négociations sont couronnées de succès, c'est que nous ne serons plus menacés par des mesures compensatoires comme celles qui pèsent maintenant sur l'industrie du bois d'oeuvre de la Colombie-Britannique. Cela pourrait fort bien être une conséquence des négociations.

Si nous n'entamons pas de négociations, si ne tentons même pas notre chance, nous n'améliorerons jamais le système. Le NPD, le parti du *statu quo* et de 1964 . . .

M. Deans: Ce sont vos citations, pas les nôtres.

M. Clark (Yellowhead): . . . est satisfait d'un système qui ne fonctionne pas. Nous voulons mieux pour les Canadiens.

* * *

L'IMMIGRATION

LA RÉUNIFICATION DES FAMILLES—LA RECOMMANDATION DU COMITÉ

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de l'Immigration. Le comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration a publié aujourd'hui son excellent rapport sur la réunification des familles. Toutefois, je remarque que depuis 1982 seulement douze demandes de réunification ont été rejetées pour des raisons de sécurité. En cette ère de terrorisme international, le ministre va-t-il donner immédiatement suite à la recommandation n° 32 afin que les cotes de sécurité assurent la protection et la sécurité des Canadiens?

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je tiens à examiner à fond le rapport qui a été déposé il y a quelques heures à peine. Je veux exprimer ma reconnaissance aux membres du comité permanent pour leur excellent travail.

Le député soulève une question délicate sur la nécessité d'avoir une politique qui favorise la réunification des familles tout en satisfaisant aux besoins de sécurité du pays. Je peux assurer à la Chambre que je vais consulter mon collègue, le solliciteur général, et d'autres ministres, sur la façon de donner suite aux recommandations contenues dans le rapport.

* * *

[Français]

LES CHEMINS DE FER

LA FERMETURE POSSIBLE DES ATELIERS DU CN À MONCTON

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. L'heure est grave.

[Traduction]

Le CN vient d'annoncer la vente de ses ateliers de Moncton à la GE, ce qui entraînera la perte de 600 emplois. En août dernier, le ministre nous a assurés qu'il n'y aurait pas de licenciements généralisés et que, en outre, les ateliers ne fermèrent pas tant qu'il serait en fonction. Le ministre va-t-il maintenant remettre sa démission, puisque le CN abandonne ses ateliers de Moncton?